

**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**ÉCOLES ROY ET JOLY**  
**RESTAURANT LE SYMPOSIUM – Lundi, 10 juin 2019**  
**18 h**  
**Procès-verbal**

**Étaient présents(es) :** **Parents d'élèves :** Mme Isabelle Caillouette  Mme Catherine Bérubé  Mme Doris Laliberté Kirouac   
Mme Geneviève Landry  Mme Stéphanie Landry  Mme Cindy Simard   
**Personnel école :** Mme Véronique D'Amours  Mme Sophie Jalbert  Mme Cyndie Lebel   
Mme Isabelle Rioux  Mme Josée Vaillancourt   
**Commissaires :** M. Sylvain Bureau  M. Bernard Pelletier   
**Communauté :**

**Invités :**

**Participait également :** **M. Yannick Beauvais, directeur**

**Secrétaire :** Mme Sophie Jalbert

<b>SUJET À DISCUTER</b>	<b>DISCUSSION ET ORIENTATION</b>	<b>SUIVI À DONNER</b>
1. Bienvenue, vérification du quorum et ouverture de la séance	Mme Geneviève Landry souhaite la bienvenue à tous et la réunion débute à 18 h 10 après vérification du quorum.	
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	<b>IL EST PROPOSÉ</b> par Mme Geneviève Landry <b>QUE</b> l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. <b>ADOPTÉE</b> à l'unanimité	<b>R-CÉ 18-19-029</b>

<b>SUJET À DISCUTER</b>	<b>DISCUSSION ET ORIENTATION</b>	<b>SUIVI À DONNER</b>
<p>3. Procès-verbal de la réunion du 8 avril 2019</p> <p>3.1. Adoption</p>           <p>3.2. Suivis</p>	<p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par Mme Doris Laliberté-Kirouac</p> <p><b>QUE</b> le procès-verbal de la rencontre du 8 avril 2019 soit adopté tel que présenté.</p> <p><b>ADOPTÉE</b> à l'unanimité</p> <p>Lors de sa participation au Music-Fest, la Voie musicale a remporté la mention Argent+ avec une invitation au Music-Fest Canada à Ottawa. Nous n'y sommes pas allés considérant les examens de fin d'année qui approchaient et le court laps de temps pour s'organiser. L'invitation est bonne pour 2 ans et l'an prochain, la finale est à Calgary. À suivre. L'expérience à Montréal a été très positive.</p> <p>Festival Concours RDL : Médaille d'argent et coup de cœur du jury (invitation au concert gala du concours).</p> <p>Zachary Richard : Superbe expérience pour les élèves. Le chanteur a été très généreux avec eux et il les a déjà invités à se joindre à lui s'il revenait faire un concert à Rivière-du-Loup.</p> <p>Des élèves de Joly se sont classés pour la Ville de Rivière-du-Loup lors de la finale de l'Art de parler en public.</p>	<p><b>R-CÉ 18-19-030</b></p>
<p>4. Points de la direction</p> <p>4.1. Pour approbation :</p> <p>4.1.1. Projet éducatif (approbation)</p>	<p>Le projet éducatif est présenté aujourd'hui au conseil d'établissement pour une pré-approbation. La version finale sera présentée à l'équipe-école lors de la dernière rencontre en juin. Il sera approuvé par le conseil</p>	<p>Approbation finale à la première rencontre du CÉ en 2019-2020.</p>

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>4.1.2. Plan d'action pour prévenir et traiter l'intimidation et la violence (adoption bilan)</p> <p>4.1.3. Budgets 2019-2020 (adoption)</p>	<p>d'établissement lors de la première rencontre de l'année prochaine.</p> <p>M. Beauvais nous fait la lecture du projet éducatif et voici les commentaires : l'objectif est de mettre la musique davantage au service des apprentissages en math et en français de tous les élèves, un peu comme le multisport qui est offert présentement. Quelqu'un soulève que ça pourrait aussi contribuer à l'enrichissement de l'anglais.</p> <p>Le conseil d'établissement pré-approuve le projet éducatif tel que présenté.</p> <p>M. Beauvais présente le PAPTIV, ce qui a été fait, ce qui reste à faire. Seulement trois rapports sommaires réalisés cette année, pour intimidation ou violence grave. Les trois situations ont été réglées rapidement avec la direction, le titulaire, la conseillère en rééducation, les élèves et les parents concernés.</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par Mme Sophie Jalbert</p> <p><b>QUE</b> le bilan du plan d'action pour prévenir et traiter l'intimidation et la violence soit adopté tel que présenté.</p> <p><b>ADOPTÉE</b> à l'unanimité</p> <p>M. Beauvais présente les budgets pour l'année 2019-2020.</p>	<p>Capsules vidéos sur les comportements à enseigner.</p> <p><b>R-CÉ 18-19-031</b></p> <p>Vérifier pourquoi le budget aide aux ÉHDAA a autant diminué par rapport à l'an dernier.</p>

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>4.1.4. Liste du petit matériel (approbation)</p>          <p>4.1.5. Fin des classes pour les élèves de maternelle (approbation)</p> <p>4.1.6. Fin des classes pour les élèves du primaire (approbation)</p>	<p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par Mme Doris Laliberté-Kirouac</p> <p><b>QUE</b> les budgets 2019-2020 soient adoptés tels que présentés.</p> <p><b>ADOPTÉE</b> à l'unanimité</p> <p>M. Beauvais présente les listes de petit matériel pour l'année 2019-2020</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par Cyndie Lebel</p> <p><b>QUE</b> les listes de petit matériel soient approuvées avec les corrections suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Retirer les boîtes de papier mouchoir</li> <li>• Retirer toutes suggestions ou exemples</li> <li>• Retirer la mention Ziploc pour les sacs refermables</li> <li>• Pour la flûte à bec : ajouter la mention « Utilisation d'une ancienne flûte, possibilité d'achat d'une flûte neuve ou prêt d'une flûte usagée via l'école en début d'année ».</li> </ul> <p><b>APPROUVÉE</b> à l'unanimité</p> <p>En raison des travaux majeurs qui auront lieu l'été prochain à l'école Roy, les élèves de maternelle termineront le lundi 17 juin afin que les enseignantes puissent vider leur classe.</p> <p>Les élèves du primaire termineront le vendredi 21 juin, tel que prévu au calendrier scolaire.</p>	<p><b>R-CE 18-19-032</b></p>          <p><b>R-CÉ 18-19-033</b></p>

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>4.1.7. Rapport annuel du conseil d'établissement (approbation)</p> <p>4.1.8. Montants réclamés aux parents (approbation)</p> <p>4.1.8.1. Cahiers d'activités</p> <p>4.1.8.2. Sorties de fin d'année</p>	<p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par Mme Isabelle Rioux</p> <p><b>QUE</b> la fin des classes soit approuvée telle que présentée.</p> <p><b>APPROUVÉE</b> à l'unanimité</p>	<p><b>R-CÉ 18-19-034</b></p>
	<p>Mme Geneviève Landry présente le rapport annuel du conseil d'établissement.</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par Mme Isabelle Rioux</p> <p><b>QUE</b> le rapport soit approuvé tel que présenté.</p> <p><b>APPROUVÉE</b> à l'unanimité</p>	<p><b>R-CÉ 18-19-035</b></p>
	<p>Les montants maximums réclamés aux parents pour les cahiers d'activités ont été fixés à 60 \$ pour le premier cycle et à 70 \$ pour le 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle.</p> <p>Pour les sorties de fin d'année, le montant maximal réclamé aux parents est de 25 \$. Dans plusieurs cas, le transport est fourni par l'école.</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par Mme Geneviève Landry</p> <p><b>QUE</b> les montants réclamés aux parents soient approuvés tels que présentés.</p> <p><b>APPROUVÉE</b> à l'unanimité</p>	<p><b>R-CÉ 18-19-036</b></p>

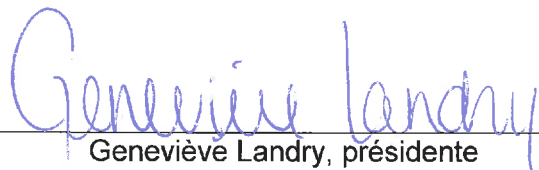
<b>SUJET À DISCUTER</b>	<b>DISCUSSION ET ORIENTATION</b>	<b>SUIVI À DONNER</b>
<p>4.1.9. Horaire entrée progressive maternelle 5 ans 2019-2020 (approbation)</p> <p>4.2. Organisation scolaire 2019-2020</p> <p>4.3. Inscriptions scolaires 2019-2020 (état de la situation)</p> <p>4.4. Listes des cahiers d'activités (information)</p>	<p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par Mme Geneviève Landry</p> <p><b>QUE</b> l'horaire pour l'entrée progressives des élèves de maternelle 5 ans soit approuvé tel que présenté.</p> <p><b>APPROUVÉE</b> à l'unanimité</p> <p>M. Beauvais présente l'organisation scolaire pour 2019-2020 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Passe-Partout : 2 groupes (23 élèves)</li> <li>• Maternelle 5 ans : 77 élèves (4 groupes)</li> <li>• 1<sup>re</sup> année : 77 élèves (4 groupes)</li> <li>• 2<sup>e</sup> année : 67 élèves (3 groupes)</li> <li>• 3<sup>e</sup> année : 65 élèves (3 groupes) dont un à Roy</li> <li>• 4<sup>e</sup> année : 70 élèves (3 groupes)</li> <li>• 5<sup>e</sup> année : 71 élèves (3 groupes)</li> <li>• 6<sup>e</sup> année : 73 élèves (3 groupes)</li> <li>• Adaptations scolaire : 6 élèves</li> </ul> <p>Discussion sur la perte du local d'anglais (Joly) et du local d'orthopédagogie (Roy) et des pous et des contres. Il est suggéré d'envoyer une lettre de la part du conseil d'établissement au directeur général pour exposer notre problématique d'espace en lien avec le projet éducatif.</p> <p>M. Beauvais présente les listes de cahiers d'activités. Le montant des factures se situent en bas des montants maximums autorisés.</p>	<p><b>R-CE 18-19-037</b></p> <p>M. Beauvais et Mme Geneviève Landry rédigeront une lettre au nom du CÉ.</p>

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
4.5. Vérification des postes CE en élection en 2019-2020	Trois postes seront en élection en septembre : Mmes Geneviève Landry, Doris Laliberté-Kirouac et Cindy Simard.	
4.6. Objectifs et principes de répartition – Budget 2019-2020 (consultation)	Le conseil d'établissement a déjà été consulté sur le sujet par courriel.	
4.7. Présentation du calendrier scolaire 2019-2020	Entrée des élèves le jeudi 29 août en après-midi et le 30 août en avant-midi. Les élèves débiteront à temps plein le mardi 3 septembre.	
4.8. Date de l'assemblée générale de parents	<p>L'assemblée générale de parents aura lieu le mardi 10 septembre 2019 avec peut-être une conférence avec Mme Annick Kershbaumer sur la prévention des réseaux sociaux. À réfléchir pour le moment. Les membres émettent des doutes sur la popularité de l'évènement. Il serait préférable de mettre l'assemblée générale en même temps que les réunions de parents avec les titulaires ou de placer la conférence après une réunion de parents ou en même temps qu'un lancement officiel de page Facebook.</p> <p>Enfinement, ce qui semble faire consensus est de placer la conférence après les réunions de parents de 3<sup>e</sup> cycle et l'assemblée générale après les réunions de parents de 1<sup>er</sup> cycle.</p> <p>Il est aussi proposé de faire un tirage pour pouvoir payer les frais de cahiers d'activités (2).</p>	

<b>SUJET À DISCUTER</b>	<b>DISCUSSION ET ORIENTATION</b>	<b>SUIVI À DONNER</b>
4.9. Info : travaux à l'école Roy  4.10. Photographies scolaires	A partir du 29 juin 2019, l'école sera inaccessible, car la 1 <sup>re</sup> phase des travaux pour retirer l'amiante aura débuté.  Patric Nadeau sera le photographe l'année prochaine aussi. Une photo de groupe sera offerte à tous les élèves peu importe s'ils achètent des photos ou non.	
5. Point du personnel des écoles Roy et Joly	Étant donné que nous sommes dans une période où il y a beaucoup d'examen, il y a peu d'activités. La journée des Olympiades et les sorties de fin d'année sont à venir. Les inscriptions pour la Voie sportive et la Voie musicale sont assez populaires. La période d'inscription pour la Voie sportive n'est pas terminée. Pour ce qui est de la Voie musicale il y a 36 élèves en drumline, 22 à la Voie musicale et 30 en mini Voie musicale.	
6. Point du service de garde	La responsable du service de garde est absente.	
7. O.P.P.	Mme Stéphanie Landry va trouver quelqu'un pour prendre en charge l'O.P.P. Elle s'engage à s'en occuper si elle ne trouve pas personne.	Personne responsable de l'O.P.P. à trouver.
8. Point du représentant du comité des parents	Compte-rendu de Mme Doris Laliberté-Kirouac des sujets abordés lors de la réunion du Comité de parents. Il ont eu une présentation de M. Choinière concernant les frais chargés aux parents (recours collectif).	
9. Rapport du trésorier	Aucune dépense particulière sauf pour le souper et éventuellement des livres pour les parents qui seront choisis par Mme Véronique D'Amours.	Vérifier pour l'achat de livres pour parents (Véronique et Cyndie)



SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
	Discussion sur la façon qu'il est possible de dépenser l'argent. M. Beauvais doit vérifier pour trouver une liste des dépenses admissibles. Pour cette année, le budget servira à acheter des livres pour les parents.	Liste des dépenses admissibles.
10. Correspondance 10.1. Procès-verbal CCSÉHDAA du 6 février 2019 10.2. Ordre du jour CCSÉHDAA du 17 avril 2019	Les documents sont présentés.	
11. Période de questions de l'assemblée	Aucune question.	
12. Autres points	Aucun autre point.	
13. Levée de l'assemblée	<b>IL EST PROPOSÉ</b> par Mme Catherine Bérubé  <b>QUE</b> la séance soit levée à 21 h 35.  <b>ADOPTÉE</b> à l'unanimité	<b>R-CÉ 18-19-038</b>

  
Geneviève Landry, présidente

\_\_\_\_\_  
secrétaire